Pour les services périscolaires et extrascolaires, les tarifs suivants :

SERVICES PERISCOLAIRES et EXTRASCOLAIRES DE COURSEULLES-SUR-MER
Tarification applicable au 1 janvier 2023

RESTAURATION SCOLAIRE

	Tarifs Courseullais	Tarifs hors commune
Quotients familiaux	régime général et/ou hors régime général	régime général et/ou hors régime général
0 à 620	2,90 €	3,65 €
621 à 1000	3,25 €	4,10 €
1001 à 1400	3,70 €	4,65 €
1401 et plus	4,10 €	5,15 €
PAI	1,60 €	2,65 €
Adultes	5,30 €	5,30 €

TARIF DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

ACCUEIL DU MATIN : 7H30-8H35 TARIF HORAIRE

	Tarifs Courseullais	Tarifs hors commune
Quotients familiaux	régime général et/ou hors régime général	régime général et/ou hors régime général
0 à 620	1,15 €	1,35 €
621 à 1000	1,30 €	1,55 €
1001 à 1400	1,45 €	1,70 €
1401 et plus	1,65 €	1,95 €

ACCUEIL DU SOIR : 16H30-17H30 (TARIF HORAIRE H1)

	Tarifs Courseullais	Tarifs hors commune
Quotients familiaux	régime général et/ou hors régime général	régime général et/ou hors régime général
0 à 620	1,55 €	1,80 €
621 à 1000	1,70 €	2,00 €
1001 à 1400	1,90 €	2,20 €
1401 et plus	2,05 €	2,35 €

ACCUEIL DU SOIR : 17H30-18H30 (TARIF HORAIRE H2)		
	Tarifs Courseullais	Tarifs hors commune
Quotients familiaux	régime général et/ou hors régime général	régime général et/ou hors régime général
0 à 620	1,15 €	1,35 €
621 à 1000	1,30 €	1,55 €
1001 à 1400	1,45 €	1,70 €
1401 et plus	1,65 €	1,95 €

MERCREDI ½ JOURNÉE SANS REPAS 7H30-12H00 OU 13H30-18H30		
	Tarifs Courseullais	Tarifs hors commune
Quotients familiaux	régime général et/ou hors régime général	régime général et/ou hors régime général
0 à 620	5,50 €	6,60 €
621 à 1000	6,30 €	7,55 €
1001 à 1400	7,10 €	8,50 €
1401 et plus	7,90 €	9,45 €

MERCREDI ½ JOURNÉE AVEC REPAS 7H30-13H30 OU 12H00-18H30		
	Tarifs Courseullais	Tarifs hors commune
Quotients familiaux	régime général et/ou hors régime général	régime général et/ou hors régime général
0 à 620	8,45 €	10,10 €
621 à 1000	9,60 €	11,50 €
1001 à 1400	10,80 €	12,95 €
1401 et plus	12,00 €	14,40 €
PAI (apport d'un panier repas)	soustraction d'1,5 euros sur le tarif avec repas ou le tarif journée	

MERCREDI À LA JOURNÉE OU JOURNÉE PETITES VACANCES SCOLAIRES		
	Tarifs Courseullais	Tarifs hors commune
Quotients familiaux	régime général et/ou hors régime général	régime général et/ou hors régime général
0 à 620	13,95 €	16,70 €
621 à 1000	15,90 €	19,05 €
1001 à 1400	17,95 €	20 €
1401 et plus	19,95 €	20 €

PAI (apport d'un panier repas)	soustraction d'1,5 euros sur le tarif avec repas ou le tarif journée	
FORFAIT SEMAINE PETITES OU GRANDES VACANCES SCOLAIRES		
	Tarifs Courseullais	**Tarifs hors commune**
Quotients familiaux	régime général et/ou hors régime général	régime général et/ou hors régime général
0 à 620	62,90 €	75,45 €
621 à 1000	71,75 €	86,10 €
1001 à 1400	80,75 €	96,90 €
1401 et plus	89,80 €	100,00 €
PAI (apport d'un panier repas)	soustraction de 7,5 euros sur le tarif semaine	
Une remise de 10% est appliquée à partir du 2ème enfant sur le mercredi, les journées vacances et le forfait semaine à l'accueil de loisirs		
Le tarif résident Courseullais sera appliqué aux agents de la commune de Courseulles avec le quotient familial correspondant.		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant que le Conseil Municipal doit approuver les tarifs 2023,

Après saisie et avis favorable de la commission Services à la Population en date du 6 Décembre 2022,

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** l'augmentation des tarifs Ville 2023 à hauteur de 5,6 %

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE
	21	6		

- **APPROUVE** les tarifs 2023 des services périscolaires et extrascolaires

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE
	17	10		

- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

LE MAIRE

MAIRIE DE COURSEULLES SUR MER 14470

Anne Marie PHILIPPEAUX